

Thèmes de ces assises : « recherche fondamentale – industrie - pôles de compétitivité : quelles cohérences territoriales ? »

Environ 150 personnes étaient présentes à cette journée (4 militants CGT-INRA dont 1 au titre du CESR Bourgogne), de tous horizons : public, entreprises publiques en cours de privatisation, « vrais privés », conseils économiques et sociaux régionaux, etc... Le programme prévoyait de débattre des 3 thèmes cités en titre, illustrés chacun par 3 exposés introductifs de 5 minutes.

Les mots des thèmes de la journée ont posé eux-mêmes problème à plusieurs camarades car, par définition, un pôle n'englobe pas tout. Il y aura ceux qui seront dans les pôles et ceux qui seront en dehors. Il y aura donc des zones favorisées et d'autres laissées pour compte, ce que la CGT ne peut accepter. De même, certains ont fait remarquer que plaider pour "des territoires" présuppose qu'on abandonne plus ou moins "le national". Cela présuppose que l'on n'est pas contre la régionalisation et que cette question est réglée dans nos rangs (alors qu'il n'en est rien). De même encore, beaucoup ont dénoncé la compétitivité impliquant concurrence, marché, loi du plus fort, ce qui est dans la terminologie et sur le fond inacceptable pour nous, CGT.

Thème « Pôles de compétitivité, démocratie, relations public-privé, financements »

Les exposés introductifs sont critiques.

- Un camarade de « Thalès » (groupe franco-européen d'armement) souligne la baisse de l'autofinancement et l'aggravation de celle-ci avec l'association avec L'Ecole Polytechnique ; les labos publics vont travailler pour Thalès tandis que l'Etat se désengage des recherches en amont. Pendant ce temps, l'entreprise, sous contrainte de rentabilité financière immédiate, externalise sa R&D vers des sous-traitants américains et transfère sa technologie à l'étranger.
- Pour le représentant CGT du CESR « Ile de France » la question de la pertinence même de l'objet « pôle de compétitivité » n'a pas été posée. Le postulat de l'enchaînement « enseignement supérieur => recherche => innovation » admis par de nombreux acteurs publics et prôné par le patronat est un piège idéologique.
- Un camarade responsable de la fédération des finances montre que l'inefficacité des exonérations fiscales se voit dans les statistiques officielles elles-mêmes (pas de relance de consommation, ni de croissance, éclatement de la bulle spéculative). Dans le débat ultérieur, une intervenante, également des finances, soulignera: « *qu'est ce qu'un milliard pour la recherche (valeur, en outre, qui est bidon) face à 23 milliards de subventions au patronat en cadeaux fiscaux et allègements de charges divers ?* ». Le concept de pôle de compétitivité est une inanité s'il s'agit de booster la recherche des entreprises : ce ne sont que des cadeaux fiscaux de plus sans contrôle public réel et efficace.

C'est ce thème qui a suscité le plus d'interventions, qui, dans leur quasi-totalité ont critiqué les pôles sur le fond, et quelques autres seulement à la marge.

Outre ce que nous percevons habituellement du côté « recherche publique » (course aux financements, contradiction essentielle d'une « recherche par projets » avec la démarche scientifique, ...), il est rappelé :

- les fermetures de centres de recherche privés de groupes déjà bénéficiaires d'aides publiques à la recherche (Aventis à Romainville) ;
- la fermeture de « start-up » emblématiques de la politique d'aide publique à la recherche privée, comme Genset issue du génopôle d'Evry, rachetée par une boîte suisse (Serono) et délocalisée en Suisse après épuisement des délais d'exonération fiscale en zone franchisée : 130 emplois détruits et les brevets récupérés par l'acheteur...

- que les dirigeants régionaux veulent afficher « des trucs qui font bien » (aliments – santé - vin plutôt que nucléaire en Bourgogne), sans tenir aucunement compte des forces en recherche-développement qui peuvent exister dans leur région (Il n'y a pas de forces critiques sur le vin en Bourgogne).

Il est rappelé aussi que de multiples collaborations entre recherche publique, développement et entreprises industrielles ont existé, mais sur une base non contrainte par la course aux moyens. C'est de moins en moins possible. Du côté du privé, l'annonce même de pôles de compétitivité fait craindre la perte d'emplois dans les labos (à Nestlé en Bourgogne) et les provoque déjà dans les PME travaillant avec des labos publics hors pôles (le pôle spatial à Toulouse provoque déjà des délocalisations de fabricants d'équipements pour satellites qui travaillent avec le labo CNRS de physique spatiale de Vélizy). Pour les labos industriels, un pôle de compétitivité institutionnalise la pression vers des développements immédiatement intéressants commercialement, au détriment du reste (exemple d'EDF ; idem chez Renault, où même des brevets déposés ne sont pas développés, si « le marché n'est pas prêt »). Les projets des pôles ne peuvent fonctionner sur l'acquis que pendant quelques années, et s'effondreront si on ne réalimente pas à la source par des résultats de la recherche fondamentale.

Il est souligné qu'on n'a pas besoin des pôles de compétitivité pour développer les coopérations public/privé, ni pour les relations université/EPST. Les découvertes se font dans des espaces de liberté.

L'exemple de tels pôles à l'étranger doit être médité. Aux Pays-Bas, il existait 4 labos publics de recherches fromagères. Des industries ont été adossées à l'un d'eux pour former l'équivalent d'un pôle national de compétence, puis les 3 autres ont été supprimés. Dans ce pôle public/privé, il n'y a plus de directeur de recherches au sens public, mais des « business development managers » qui recherchent des contrats partout dans le monde.

Pour les critiques « à la marge », le minimum pour la CGT serait d'exiger que « les pôles aient des engagements d'emplois chiffrés et contraignants », mais l'ensemble des analyses et des exemples nous appelle plutôt à « déconstruire le présupposé de l'efficacité intrinsèque d'un tel système pour le développement et l'emploi », comme l'a dit un autre intervenant.

Thème « Cohérences territoriales – aménagement du territoire »

Les exposés introductifs étaient affligeants :

- Un camarade du groupe confédéral recherche (Ugict) a fait un panégyrique de l'autonomie universitaire et de la contractualisation préparant le terrain à une prise en compte positive des PRES même s'il a critiqué ceux-ci dans la version LOP-pacte de la recherche.
- Le camarade CGT au CESR Rhône-Alpes (CGT-Métallurgie) a développé tous les avantages de sa région, de ses produits, de sa compétitivité, de ses investissements (sur le mode "produisons français" d'autrefois mais remis au goût du jour, nouveau, des *territoires*). Dans le débat, quelques autres CGT investis de responsabilités dans des comités régionaux lui emboîteront le pas, oubliant en cours de route que la CGT est censée défendre l'intérêt de tous les travailleurs et pas seulement ceux de sa région voire, pire, défendre les industriels de leurs régions au nom de la France, du Midi Pyrénées, de Rhône Alpes, etc. ; sinon les emplois et le savoir faire filent ailleurs...
- Un camarade (UGICT, Université de Marne La Vallée) a présenté à la mode managériale les SAIC (Services d'Activités Industrielles et Commerciales) des Universités et tous leurs aspects comme positifs, alors que c'est une forme particulièrement pernicieuse de privatisation des services publics "universitaires".

Les intervenants sur ce thème – pratiquement tous de la recherche industrielle - ont pris à peu près le contre-pied des exposés introductifs.

Le prétendu « aménagement du territoire » est devenu un « déménagement du territoire ». EADS (airbus) va étouffer ses centres de recherche existants (Suresnes, ...) pour ouvrir des antennes là où il y a des incitations financières (Toulouse, ...). La DATAR a changé de nom pour devenir une « Délégation à la compétitivité des territoires ». Les pôles n'ont pas de base et deviennent des outils de remodelage de l'économie du pays par la mise en concurrence des régions. La retombée sera d'autant plus dure que les régions auront subi une spécialisation.

Thème « Dynamisme industriel – politique industrielle créatrice d'emplois ? »

Exposés introductifs assez contrastés :

- Notre camarade, secrétaire général de la CGT Inserm (SNTRS), a présenté un topo sur les dangers d'une trop grande dépendance financière de l'INSERM vis-à-vis des labos pharmaceutiques et des structures caritatives (AFM et Téléthon, ...). La contractualisation morcelle la recherche publique de santé (instituts comme celui du cancer, INCA, INRS, Fondations). Elle la conduit à sur-privilegier la thérapie génique, abandonnant des domaines entiers de recherche (il a cité la physiologie, la pathologie générale, les accidents du travail, la toxicologie, etc.). Les financements publics baissent en proportion des financements caritatifs. Il a repris l'exemple de la fermeture de Genset.
- J.C. Le Duigou (Confédération) : les grands programmes des années 60 (TGV, airbus, nucléaire,...) ont structuré notre industrie. C'est obsolète dans les conditions actuelles. Maintenant, ce seront les pôles qui construiront une nouvelle politique industrielle. Il faut donc participer à la « gouvernance ». C'est bien qu'il y ait 2 représentants syndicaux CGT au conseil de surveillance de l'A2I...
- Le secrétaire du syndicat CGT –Aircel (Meudon – Snecma), engagé dans une lutte contre la fermeture d'unités de production et de labos dans la région parisienne, a décrit comment la CGT de l'entreprise avait construit et défendait un projet industriel alternatif.

Peu d'interventions spécifiquement sur ce thème, si ce n'est un autre exemple de projet industriel bâti par la CGT « avec des ingénieurs » (Sollac Dunkerque). Cette implication du syndicat « ès qualité » n'a pas été critiquée (faute de temps ?). Par contre, l'implication du syndicat dans la « gouvernance » de toutes les structures qu'on fait émerger (pôles, PRES, agences, ...) l'a été explicitement : il faut se limiter à avoir des observateurs.

Des interventions plus générales ont eu lieu à différents moments. Il y a eu une polémique sur les CDD : des camarades dénonçant la vision positive donnée dans certaines interventions (celle d'un camarade Ugict notamment) du genre « c'est toujours des emplois, c'est toujours du boulot ». Il a été peu question des PRES en tant que tels, mais la CGT-INRA et quelques autres ont redit tous les dangers qu'ils faisaient courir à la recherche publique et à l'enseignement supérieur :

- Critiques en général vives sur le projet de loi sur la recherche et sur la LOLF.
- Dénonciations des financements par projets et sur le court terme et revendication d'un financement de la recherche continu et non aléatoire (coursés aux contrats, aux subventions régionales, pêche à l'ANR, etc.)
- Dénonciation du crédit d'impôt recherche par tous, y compris par J.C. Le Duigou.

Au cours de ces assises, **une large majorité des interventions des syndicats CGT assez divers présents, aussi bien du privé que du public (notamment CGT finances, CGT snecma, CGT CEA, CGT Aventis, CGT INRA), a exprimé le rejet des pôles de compétitivité**. Dans sa conclusion pourtant, Marie José KOTLICKI (secrétaire générale UGICT, représentant la CGT au conseil économique et social, CES) a déclaré :

- sur ce point « *oui, vous avez raison de critiquer les pôles de compétitivité mais "ouvrons le débat" »* (alors que justement nous venions d'en débattre toute cette journée !),
- sur la « *gouvernance* » (mot très utilisé dans la bouche de certains camarades) des pôles, des PRES, de l'ANR, de l'agence pour l'industrie et l'innovation (A2I), etc : « *Nous ne pouvons pas laisser le Medef y faire seul sa loi, donc il faut y aller* » + « *ouvrons le débat* »...

En tant qu'organisation syndicale multisectorielle regroupant des secteurs publics et privés, LA CGT DOIT AVOIR LE COURAGE DE DIRE NON AUX POLES DE COMPETITIVITE, revenir à ses fondamentaux et faire d'autres propositions.